



VENDRE ET CONSEILLER EN JARDINERIE

Une formation pour acquérir la posture et les compétences-clefs de la vente en jardinerie.

Nos points forts :

- Un réseau de magasins au service de la formation et de l'insertion des stagiaires.
- Deux jours en situation professionnelle



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public visé : nouveaux salariés en jardinerie, demandeurs d'emploi.

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Nombre maximum de stagiaires dans le groupe : 14

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec notre centre de formation (labellisé H+) afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

COMPÉTENCES VISÉES/OBJECTIFS DE FORMATION

- Maîtriser les techniques de vente
- Gérer son rayon ou point de vente (Réception des commandes, réapprovisionnements et mise en rayon)
- Réaliser des encaissements
- Animer son rayon ou point de vente
- Fidéliser la clientèle

CONTENU DE LA FORMATION

- Réalisation d'une mise en rayon avec la vérification de livraison de marchandises
- Installation de supports publicitaires ou visuels pouvant être présents sur le lieu de vente afin d'attirer l'attention sur un produit, des services ou de les valoriser
- Les différentes étapes et techniques de la vente
- Promotion de son point de vente avec des animations et des promotions
- Réalisation d'un point de vente attractif et accueillant
- Les étapes de l'encaissement
- Visite d'une jardinerie et immersion professionnelle au sein de ce magasin

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques du formateur
- Échanges de pratiques, travail en groupe

- Mise en situation, jeux de rôle
- Visite d'une jardinerie

Chaque stagiaire doit venir muni de ses EPI (gants, chaussures de sécurité). Le CFPPA mettra à disposition du matériel pour la réalisation d'un point de vente (produit horticole, matériel de présentation et d'encaissement, publicité et information sur le lieu de vente).

ÉVALUATION DU PARCOURS

Les stagiaires seront évalués conformément au référentiel d'évaluation de l'UC d'Adaptation Régionale à l'Emploi du CAP Agricole « Métiers de l'Agriculture (fiche RNCP n°25306) (Bloc de compétences visé : « S'adapter à des enjeux professionnels locaux »).

L'évaluation aura lieu en situation professionnelle. Les stagiaires devront :

- mettre en place collectivement un point de vente attractif
- assurer la réception et la mise en rayon
- réaliser une vente avec encaissement

QUALITÉ DU FORMATEUR

Le formateur est un salarié ou vacataire du CFPPA, disposant d'un bagage technique et d'une expérience significative en jardinerie.

DURÉE DE LA FORMATION ET ORGANISATION

La durée totale de la formation est de 35h sur 1 semaine.

Période : janvier-mars.

FINANCEMENT ET INSCRIPTION

Coût moyen 16€/heure (coût CPF)

Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation.

Autres financements : nous contacter.

Fiche d'inscription à retourner au CFPPA :

- sur place,
- par mail : cfppa.romans@educagri.fr
- par courrier